

Permettez-moi de citer les chiffres. Grosso modo, si le prix mondial était de \$6.50 le baril, la technique que je propose permettrait de couvrir les coûts d'exploitation et l'intérêt de 10 p. 100, rien de plus. Il n'est même pas possible de rembourser le capital ni de verser une rente économique à qui que ce soit. A \$11 le baril, on paiera le coût d'exploitation, les intérêts, et tout juste le principal, et il n'y a toujours pas de rente économique à ce prix. A \$12 le baril, on profitera d'une rente économique d'environ 60 millions de dollars par an, dont 70 p. 100 ira aux compagnies et 30 p. 100 à la population par l'entremise des trois gouvernements participants.

● (1710)

Je cite ces chiffres approximatifs pour montrer que nous n'avons pas d'autre choix que d'appuyer tout ce qui assure la survie de cette entreprise dans l'intérêt du pays. Toutefois, cela ne nous empêche pas, en tant que bons représentants du peuple canadien, de signaler que nous avons conclu un accord de participation qui est tout à fait marginal et dangereux à moins d'un accord mondial sur le prix—même les Américains le savent—et à moins qu'on ne puisse liquider cette dette rapidement de façon à pouvoir offrir une rente économique aux propriétaires de cette ressource.

Je déduis de la déclaration du ministre qu'on fera disparaître toute crainte de répartition proportionnelle dans le cas du projet d'exploitation des sables bitumineux, qu'on reviendra à la taxe fédérale de 1973, tant au palier provincial que fédéral, et que le prix mondial s'appliquera dans ce seul cas. Croit-il un seul instant que toutes les compagnies minières du pays, toutes les compagnies extractives, n'auront pas tôt fait de demander qu'on mette un terme à la discrimination dans le même genre d'affaire? Je dis simplement qu'on ne peut diriger notre pays, ou tout autre pays ou entreprise, en se livrant à une discrimination de cette ampleur.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): J'ai dit au ministre des Finances (M. Turner) qu'il devrait se délier de cet engagement parce qu'il se prend au piège en divisant le bill C-49 et en ne proclamant pas l'article traitant de la non-déductibilité avant d'avoir pu trouver une solution plus pratique qui profite non seulement aux Canadiens mais aussi aux compagnies. Il devrait ensuite examiner avec ces sociétés les diverses propositions—il y en a plusieurs—et conclure un marché économiquement sain et juste pour les habitants de la province, propriétaires de ces ressources, pour le contribuable canadien qui doit payer toutes les dépenses du pays et pour ceux qui ont investi dans ce projet

J'aimerais terminer en demandant s'il n'est pas à peu près temps de donner aux Canadiens l'occasion de posséder le pays en tant qu'individus, à un moment où le monde entier se tourne vers nous et vers nos ressources. Il n'en est pas question dans cette proposition. N'est-il pas temps de tirer parti du déséquilibre qui existe dans la répartition des capitaux dans le monde et du fait qu'un groupe de pays possédait des capitaux énormes essaient de trouver où les placer? Nous serions heureux d'accueillir ces capitaux si les Canadiens en étaient propriétaires à 100 p. 100

Sables bitumineux

et on pourrait peut-être consentir un léger pourcentage aux sociétés pour leur apport, leur efficacité et leur gestion.

Voilà le genre de marché que devrait conclure un gouvernement à notre époque. Cette déclaration ne représente qu'un léger progrès, mais il n'est pas trop tard pour le gouvernement de discuter avec d'autres personnes s'il veut obtenir des renseignements supplémentaires et de nouvelles idées. Je dois appuyer la proposition parce que mon pays l'exige, mais cela ne m'empêche pas de dire qu'il existe de meilleurs moyens d'arriver au même résultat et que cette solution est la moins bonne.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Madame l'Orateur, hier, le véritable gouvernement qui contrôle et dirige la politique pétrolière au Canada s'est réuni à Winnipeg où il a convoqué les premiers ministres de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que les deux inséparables du gouvernement fédéral, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien). Depuis des semaines, la presse parle de ces entretiens avec Syncrude comme d'une partie de poker. Il n'y a pas de doute qu'hier, les tricheurs professionnels ont fait boire un bouillon aux naïfs. Le président de l'Imperial Oil, filiale d'Exxon, ne s'appelle pas Armstrong pour rien.

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): A mon avis, il a étourdi les représentants du gouvernement de son bras de fer et conclu une entente dont personne d'autre que l'industrie pétrolière ne bénéficiera. Telles que les choses se présentent et comme le ministre l'a expliqué, si nous comprenons bien—d'autres précisions viendront peut-être au cours de la session—l'affaire représente la plus grande liquidation de nos richesses naturelles de toute l'histoire du Canada.

Le ministre avait bien raison d'affirmer que ce projet en particulier dépasse de beaucoup la construction d'une seule usine. Le gouvernement est en train d'élaborer une politique qui s'appliquera à toute exploitation des sables bitumineux du Canada. Le ministre n'a pas à s'imaginer un seul instant qu'il peut conclure pareille entente avec les membres de la Syncrude, sans accorder les mêmes conditions à la Shell Oil, la Home Oil, Petrofina ou à toute autre société qui s'est engagée à exploiter les sables bitumineux. Il lui faudra faire les mêmes concessions. Ainsi, on est à mettre au point une politique de développement qui porte, aux dires du ministre, sur plus de 300 milliards de barils de pétrole, dont 50 milliards sont facilement accessibles à la surface du sol. Les fonctionnaires du ministre ont même parlé de 630 milliards de barils. Ces réserves de pétrole dépassent tout ce qu'on pourrait trouver au Moyen-Orient.

L'extraction pose des problèmes, surtout dans les gisements eux-mêmes, de même que l'environnement; mais, en supposant que la technologie moderne puisse résoudre ces problèmes, le Canada possède sur son territoire les plus grandes réserves de pétrole au monde, et que comptons-nous en faire? Nous nous proposons de les céder à une série de sociétés pétrolières américaines à des conditions, et je le dis au ministre, que condamneront les générations futures.